

Pour diffusion immédiate
Le 2 décembre 2014

Déclaration du gouvernement du Yukon concernant la décision de la Cour suprême du Yukon relativement au Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a été mis au courant de la décision du juge Veale concernant la contestation judiciaire du Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel.

Le gouvernement analysera attentivement la décision rendue aujourd'hui avant de déterminer de quelle façon il ira de l'avant, et il évaluera les implications du jugement sur la planification de l'aménagement des terres et l'avenir économique du Yukon. Pendant que nous examinons la décision de la cour et les motifs invoqués par le juge, nous continuerons de consulter les Premières nations et de collaborer avec celles-ci relativement à de nombreux dossiers, projets et activités.

Le gouvernement du Yukon demeure déterminé à respecter les ententes définitives conclues avec les Premières nations.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Sarah Crane
Communications
Conseil exécutif
867-667-5270
sarah.crane@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-277

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.